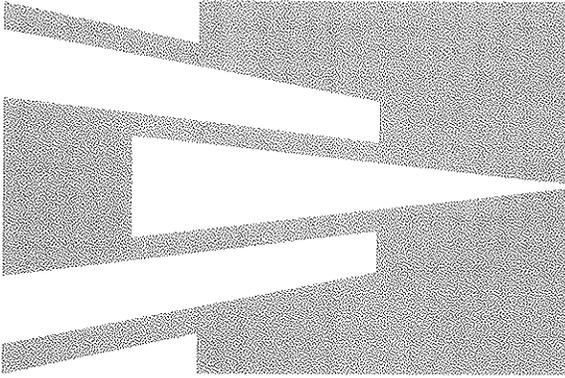


---



**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE**

**ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS**

*De l'exercice terminé le 31 décembre 2013*

---

**BVA**



BLANCHETTE  
VACHON s.e.n.c.r.l.

Société de comptables  
professionnels agréés

Membre indépendant BKR International

## **SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE**

### **SOMMAIRE**

<b><i>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</i></b>	1 - 2
<b><i>ÉTATS FINANCIERS</i></b>	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
État de la situation financière	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 8

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE**  
Saint-Georges, QC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Société de Développement de Beauce, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Société de Développement de Beauce au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Blanchette Jachon s.e.m.c.r.l.*<sup>1</sup>

Saint-Georges, le 27 mars 2014

---

<sup>1</sup> Comptable professionnel agréé auditeur; CA, permis de comptabilité publique n° A128201

## Résultats

De l'exercice terminé le 31 décembre 2013

---

	2013	2012
<b>PRODUITS</b>		
Revenus de placements	8 934	11 903
Variation de la juste valeur des obligations et des fonds communs de placements	<u>(55)</u>	<u>(937)</u>
	8 879	10 966
<b>CHARGES</b>		
Honoraires professionnels	950	1 700
Frais de banque	125	125
Taxes, licences et permis	<u>33</u>	<u>-</u>
	<u>1 108</u>	<u>1 825</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>7 771 \$</u>	<u>9 141 \$</u>

## Évolution de l'actif net

De l'exercice terminé le 31 décembre 2013

---

	2013	2012
<b>ACTIF NET NON GREVÉ D'AFFECTATIONS</b>		
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	478 021	468 880
Excédent des produits sur les charges	<u>7 771</u>	<u>9 141</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>485 792 \$</u>	<u>478 021 \$</u>

## Flux de trésorerie

De l'exercice terminé le 31 décembre 2013

	2013	2012
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX : (note 4)</b>		
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	7 771	9 141
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Variation de la juste valeur des obligations et des fonds communs de placements	<u>55</u>	<u>937</u>
	7 826	10 078
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>4 038</u>	<u>(2 055)</u>
	11 864	8 023
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	(304 890)	(473 264)
Produit de la cession de placements	<u>289 581</u>	<u>467 029</u>
	<u>(15 309)</u>	<u>(6 235)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(3 445)	1 788
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>3 853</u>	<u>2 065</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>408 \$</u>	<u>3 853 \$</u>

## État de la situation financière

Au 31 décembre 2013

	2013	2012
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	408	3 853
Intérêts courus à recevoir	2 189	5 244
Placements - réalisables au cours du prochain exercice	<u>147 514</u>	<u>255 198</u>
	150 111	264 295
<b>Placements - note 3</b>	<u>338 391</u>	<u>215 453</u>
	<u><b>488 502 \$</b></u>	<u><b>479 748 \$</b></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Dû au Conseil Économique de Beauce, sans intérêts	2 710	27
Créditeurs	<u>-</u>	<u>1 700</u>
	2 710	1 727
<b>ACTIF NET</b>		
<b>Non grevé d'affectations</b>	<u>485 792</u>	<u>478 021</u>
	<u><b>488 502 \$</b></u>	<u><b>479 748 \$</b></u>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états.

Pour le Conseil d'Administration

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIF DE L'ENTITÉ**

L'entité, constituée le 18 septembre 1986 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de gérer un fonds d'investissement destiné à promouvoir l'activité économique de la Beauce en appuyant l'action du Conseil Économique de Beauce.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'entité a utilisé les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif afin de préparer ses états financiers, qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date du bilan ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**Comptabilisation des produits**

Les revenus de placements sont comptabilisés sur base d'exercice.

**Instruments financiers*****Évaluation des instruments financiers***

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers autres que ceux résultant d'opérations entre apparentés à la juste valeur. Elle les évalue ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des obligations et des fonds communs de placements qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net.

L'entité évalue ses actifs et passifs financiers résultant d'opérations entre apparentés à la valeur comptable, sauf s'ils résultent d'opérations conclues dans le cours normal des activités de l'entité ou si certaines conditions, énoncées au chapitre 3840, « Opérations entre apparentés », sont respectées. Ils seront alors évalués à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Les actifs financiers se composent de l'encaisse, des intérêts courus à recevoir, et des placements.

Les passifs financiers se composent du dû au Conseil Économique de Beauce et des crédateurs.

***Dépréciation***

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

## Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 31 décembre 2013

**3. PLACEMENTS**

	2013	2012
Obligations, 2,15 à 4,20 %, 2014 à 2018 - à la juste valeur	359 987	458 715
Fonds communs de placements - à la juste valeur	<u>125 918</u>	<u>11 936</u>
	485 905	470 651
Placements - réalisables au cours du prochain exercice	<u>147 514</u>	<u>255 198</u>
	<u>338 391 \$</u>	<u>215 453 \$</u>

**4. FLUX DE TRÉSORERIE**

	2013	2012
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>		
Intérêts courus à recevoir	3 055	(3 755)
Dû au Conseil Économique de Beauce	2 683	-
Créditeurs	<u>(1 700)</u>	<u>1 700</u>
	<u>4 038 \$</u>	<u>(2 055) \$</u>

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

**5. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques**

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition aux risques à la date du bilan.

***Risque de liquidité***

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement à l'égard de son dû au Conseil Économique de Beauce.

***Risque de prix autres***

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché.

L'entité est exposée au risque de prix en raison de ses activités d'investissements dans des placements qui sont cotés sur un marché actif.